

Cahors, le 15 septembre 2020

Pris en application du Règlement Général de Police de la Navigation et
du Règlement Particulier de Police de la Navigation E-2015-59 du 30 mars 2015

LOT AMONT

Section de voie : LUZECH – LARNAGOL
BIEF DE SAINT-GERY

DDT46 / 2020 / n° 08

ABAISSEMENT DU BIEF AMONT DE SAINT-GERY

PK 181+400

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES TERRITOIRES DU LOT
chargé de la police de la navigation

INFORME

[tous les usagers]

DE LA PRÉSENCE DE PERSONNEL A PIED SUR LE BARRAGE DE L'USINE HYDRO-ÉLECTRIQUE DE SAINT-GÉRY DANS LE CADRE D'UNE VISITE DES STRUCTURES DE GÉNIE CIVIL, NÉCESSITANT L' ABAISSEMENT DU BIEF AMONT DE – 0,17CM PAR RAPPORT A LA COTE DE CRÊTE DU BARRAGE

CETTE OPÉRATION AURA LIEU LE 21 SEPTEMBRE 2020

**CET ABAISSEMENT POURRAIT ENGENDRER
DES AFFLEUREMENTS ROCHEUX A L'AVAL IMMÉDIAT
DE L'ÉCLUSE DE BOUZIES ET RENDRE SON APPROCHE DÉLICATE**


[A tous les usagers]

**FAIT OBLIGATION
DE PRUDENCE**

En cas de besoin, les services à contacter sont les suivants :

- **Service navigation du Département du Lot :**
le numéro d'astreinte est affiché aux écluses,
- **Direction Départementale des Territoires du Lot**
Service Eau, Forêt Environnement
Police de la navigation
Tel : 05 65 23 60 60

SIGNATURE

L'Adjoint au Chef du Service
Eau, Forêt, Environnement

Bernard DE CASTELJAU

DATE LIMITE DE L'AVIS A LA BATELLERIE : 21 SEPTEMBRE 2020, 24h00